



Certifié ISO 9001 / 14 001/45001

FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° *0234* /AONO/FEICOM/CIPM/2026 DU 02 JUIL 2026 RELATIF A L'ACQUISITION DES CARTOUCHES D'ENCRE PAR LE FEICOM « EN PROCEDURE D'URGENCE »

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le but d'optimiser et d'améliorer la productivité et la qualité du travail de son institution, le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'acquisition des encres par le FEICOM.

Les caractéristiques techniques desdites fournitures sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des fournitures

Le présent marché consiste en la fourniture, au transport, à la manutention, et à la livraison des cartouches d'encres pour le FEICOM.

3. Tranches / Allotissement

Ce marché n'est pas alloti.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de quatre-vingt millions (**80 000.000**) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

5. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est fixé à **trente (30)** jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du Marché.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine et pouvant justifier d'une expérience minimale de **trois (03)** ans dans les fournitures similaires.

7. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2026, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 61-00-11 « Consommables informatiques ».

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, daté et acquitté à la main par l'émetteur, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **huit cent mille (800 000) FCFA**, et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence ou la non-conformité du cautionnement de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre, conformément à la **Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022**, relative à l'application du Code des Marchés Publics. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée, est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignation (CDEC), conformément à la **Lettre-Circulaire n°000014/LC/MINMAP du 23 juillet 2025**, relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les Marchés Publics. | En cas de chèque-banque ou de chèque certifié, produit en lieu et place d'un cautionnement, celui-ci doit être libellé à l'ordre de la CDEC pour le compte du Maître d'Ouvrage. Ledit chèque doit être transmis à la CDEC par l'établissement financier dans un délai d'au moins sept (07) jours ouvrable avant la date d'ouverture des plis.

L'absence du récépissé de consignation à l'ouverture des plis entraîne le rejet de l'offre.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Il peut être consulté en ligne ou en version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm). Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP : 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 235 164/Fax 222 23 17 59, porte 11, poste 217 dès publication du présent Avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Il est possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées ou tout autre moyen légal communiqué par le Maître d'Ouvrage. Toutefois, la soumission est conditionnée par le versement d'une somme non remboursable de quatre vingt mille (80 000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC, au titre des frais d'acquisition du DAO. La quittance de versement fera l'objet d'un enregistrement préalable à la soumission en ligne auprès du Service des Marchés et Approvisionnements.

12. Remise des Offres

La soumission se fera exclusivement en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **06 AOÛT 2026** à **09 heures précises**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/FEICOM/CIPM/2026 DU 02 JUIL 2026
RELATIF A L'ACQUISITION DES CARTOUCHES D'ENCRE PAR LE FEICOM
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Taille et format des fichiers

- Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :
 - 5 MO pour l'Offre Administrative ;
 - 15 MO pour l'Offre Technique ;
 - 5 MO pour l'Offre Financière.

- Les formats acceptés sont les suivants :
 - Format PDF pour les documents textuels ;
 - JPEG pour les images.

- Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée à la main délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, accompagnée du récépissé de consignation de la CDEC, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Par ailleurs, les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

14. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps aura lieu le 06 AOUT 2026 à 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission à l'ancien siège du FEICOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

15. Critères d'évaluation des Offres

15.1. Critères éliminatoires :

1. la non -production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis (excepté le cautionnement de soumission accompagné du récépissé de consignation de la CDEC);
2. Absence du cautionnement de soumission acquitté à la main par l'émetteur, à l'ouverture des plis, conformément à la **Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022**, relative à l'application du Code des Marchés Publics accompagné du récépissé délivré par la CDEC à l'ouverture des plis ;
3. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou manœuvres frauduleuses ;
4. Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture des encres ;
5. Absence d'un prospectus ou des fiches techniques du Fabricant ;
6. Absence de la Capacité financière ;
7. Non-respect d'au moins **3/4** des critères essentiels dont les références ;

8. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
9. Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
10. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois (03) dernières années ;
11. Absence de la charte d'intégrité signée et datée ;
12. Absence de la déclaration d'engagement social et environnemental signée et datée ;
13. Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

15.2. Critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Preuves d'acceptation des conditions du Marché
3. Références du soumissionnaire ;
4. Calendrier de livraison.

16. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les critères de qualification techniques et financiers requis et dont l'offre évaluée est la moins disante ; ledit soumissionnaire ayant préalablement obtenu au moins **3/4 de « oui »** des critères essentiels.

17. Durée de Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements du FEICOM :

Tél : (237) 222 21 31 28, Poste 217, porte 11.
BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.561, MIMBOMAN YDE 4^{ème}
Fax : (237) 222 21 31 28.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le MO/MOD au numéro (237) 222 235 164.

Fait à Yaoundé, le 02 JULIL 2026

LE DIRECTEUR GENERAL,

Maître d'Ouvrage



Philippe Camille Akou
MAGISTRAT HORS-HIERARCHIE

Copies :

- ✓ MINMAP/ATCR ;
- ✓ ARMP pour insertion au JDM ;
- ✓ Président/CIPM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/Archives.